Engagement pour une politique sûre en matière de substances chimiques

Déclaration d'intention à signer par les Parlementaires européens

Madame, Monsieur,

Un grand nombre d'études scientifiques ont démontré que des substances chimiques particulièrement préoccupantes s'accumulent en quantité croissante dans notre environnement ainsi que dans nos organismes. Ces substances se retrouvent dans une large gamme de biens de consommation usuels (produits cosmétiques, textiles, appareils électriques et électroniques…) d'où elles peuvent se libérer pour s'accumuler dans l'environnement et se concentrer dans nos tissus. La dangerosité potentielle de ces substances (allergies, asthmes, risques accrus de cancers, perturbation des systèmes hormonaux et immunitaires…) laisse présager de graves problèmes de santé publique pouvant engendrer des coûts prohibitifs pour la société.

Cette contamination, qui ne connaît pas de frontières, découle d'une législation incomplète en matière de substances chimiques. Dans ce contexte, il semble urgent d'adopter la réforme de la législation chimique européenne, nommée REACH, proposée par la Commission européenne en octobre 2003. Selon cette proposition, les substances chimiques devraient d'abord être enregistrées et leurs risques évalués avant qu'elles ne reçoivent une autorisation de commercialisation. REACH est actuellement discuté au Parlement européen.

La proposition de réforme actuelle n'est malheureusement pas suffisamment contraignante pour permettre d'améliorer significativement le problème posé par cette contamination. Pour être efficace, REACH doit inclure le principe de substitution: les substances dangereuses doivent être remplacées par des alternatives moins (ou non) nocives quand elles existent. Nous vous demandons, via la déclaration d'intention ci-jointe, de vous engager à voter l'inclusion du principe de substitution dans REACH. Votre réponse (ou l'absence de réponse de votre part) sera publiée sur notre site. Si vous souhaitez connaître notre position sur ce dossier, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également consulter le site Internet suivant : http://reachfr.greenpeace.be

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Wendel Trio
Campaign Director
Greenpeace Belgium
wendel.trio@be.greenpeace.org
ph: +32(0)2.274.02.10
mob: +32(0)496.16.15.81

Dr. Fawaz Al Bitar
Chargé de la campagne toxique
Greenpeace Belgium
Fawaz.Al.Bitar@be.greenpeace.org
Tel: 02/274.02.12
Mob: 0496/12.22. 31

Déclaration d'intention
Demande de soutien au principe de substitution

Engagement	*Oui*	*Non*
Je m'engage à voter pour l'identification et le remplacement systématique (principe de substitution) de toutes les substances chimiques "extrêmement préoccupantes".[1]		

Mettre une croix dans la case correspondante

Nom:

Signature:

Date:

[1] Les substances chimiques "extrêmement préoccupantes" sont des substances qui, une fois libérées dans l'environnement, ne peuvent pas être traitées de manière sûre et pour lesquelles l'UE s'est engagée à éliminer graduellement leurs émissions et rejets d'ici 2020. Ces substances sont caractérisées par une ou plusieurs des propriétés suivantes:

- Elles ne se décomposent pas rapidement dans l'environnement (très persistantes) et peuvent s'accumuler dans nos tissus (très bioaccumulables).
- Elles sont à la fois persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT).
- Elles peuvent perturber nos systèmes hormonaux (perturbateurs endocriniens).
- Elles peuvent accroître les risques de cancers (cancérigènes), altérer le matériel génétique (mutagène) ou être toxiques pour le système reproducteur.
- Elles peuvent avoir, pour les être humains et l'environnement, des effets graves et irréversibles, équivalents à ceux énumérés ci-dessus.